

Compte-rendu du Groupe Economie Verte
--

Creysses, le 12 novembre 2015

Présents :

Mme Flore Boyer – Chambre Agriculture Dordogne, Mme Christiane Genier – Comité d'Animation du Vélinois, M. Francis Dufau – CFE – CGC, M. Arnaud Queyrel - Coop'Alpha ; M. Raphael Michau – Epidor ; M. Jacques Wacquez – Club Dordogne Entrepreneurs ; Jean-Claude Charbonnet – Conseil départemental Dordogne ; M. Richard Chollon – Question de Culture ; M. Emmanuel Marseille – AgroBio Périgord ; M. Patrick Dumon – Faux ; M. François Queval – Pays du Grand Bergeracois.

Excusés :

Mme Maryse Brait – CDC Montaigne-Montravel et Gurson ; Mme Céline Pirès – Ecopole ; Mme Anne-Laure Barbe – Eymet ; Jérôme Bétaille – CDC Portes Sud Périgord ; M. René Canu-Monget – Rugby Club Vélinois ; M. Jacques Chèvre – Maison des Paysans ; Mme Emmanuelle Chignat – CRDA du Bergeracois ; M. Jean-Marc Gouin – ASA de la Bessède ; M. Gérard Lallemand – Office de tourisme Pays d'Eymet ; M. Marc Léturgie – Bergerac ; Mme Annick Nepveu – Conseil départemental Dordogne ; M. Michel Texier – Queyssac ; Mme Claire Veaux – Amis de la Bastide de Molière ; M. Alexandre Lacoste – GICN de la Bessède ; M. Christian Manrique – Maison Familiale Rurale du Bergeracois ; Mme Emilie Pape – Maison des Paysans.

Rappel de l'ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de la précédente réunion
- Travail sur les pistes d'actions dégagées au cours des réunions précédentes.
- Questions diverses

Points à traiter	Éléments de la discussion	Décisions	Suivi
<i>Validation du compte-rendu de la précédente réunion</i>	Ce point sera traité au cours d'une prochaine réunion		
<i>Travail sur les pistes d'actions dégagées au cours des réunions précédentes.</i>	<p><u>Rappel :</u> au regard de l'économie verte, le Groupe a étudié 4 secteurs d'activités importants du Bergeracois : Agriculture, Tourisme, Artisanat et BTP. 7 pistes d'actions ont été repérées :</p> <p><u>Objectif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recentrer les réflexions sur 1 à 2 pistes d'actions. Les critères de choix sont les suivants : la faisabilité, la plus-value du Pays sur ces projets, des maîtres d'ouvrage identifiés, etc. - Proposer aux élus des actions concrètes à mettre en œuvre (Rédaction de fiches-projet). <p><u>Rappel des pistes d'actions, et des atouts recensés pour chacune :</u></p>		F. Queval

	<p>1) Potentiel de l'éco-tourisme, en particulier la promotion d'écolabels touristiques</p> <p><u>Atouts :</u> Existence du Label « station verte » (4 sites en Dordogne).</p> <p><u>Réflexions :</u> Pas d'informations sur l'impact de ces labels sur le développement économique.</p> <p><i>Après discussion, cette piste d'action n'est pas ciblée par le Groupe.</i></p> <p>2) Installation des jeunes en agriculture : faire connaître les outils qui sont à la disposition des élus</p> <p><u>Atouts :</u> Pays engagé dans un Projet Alimentaire de Territoire (animation). Nombreux acteurs locaux engagés : Chambre agriculture (Point Accueil Installation), Pays en Graine (AgroBio, Terre de Liens, Maison des Paysans ...). Collectivités mettant du foncier à disposition pour développer des projets agricoles (ex. Vélines).</p> <p><u>Réflexions :</u> L'installation en agriculture demande une surface minimale (10 ha pondéré)</p> <p><i>Après discussion, dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire, le Groupe souhaite travailler sur cette thématique.</i></p> <p>3) Le potentiel de la filière « déchets d'origine agricole »</p> <p><u>Réflexions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le SMD3 a dénoncé récemment la convention le liant avec la FDCUMA sur les déchets agricoles. - Le Pays n'a pas de prise sur la filière déchets. <p><i>Après discussion, cette piste d'action n'est pas ciblée par le Groupe.</i></p> <p>4) Constituer un réseau d'entreprise « économie verte »</p> <p><u>Atouts :</u> Présence de l'Ecopôle, réseau d'entreprises « développement durable », localisé à Vélines. Nombreuses entreprises locales engagées, à différents stades, dans la Croissance Verte</p> <p><u>Réflexion :</u> Problématique de l'animation d'un tel réseau.</p> <p><i>Après discussion, cette piste d'action n'est pas ciblée par le Groupe.</i></p> <p>5) Engager les collectivités dans un Pays « développement durable »</p> <p><u>Atouts :</u> Pays engagé dans un Projet Alimentaire Territorial.</p>	<p>Travailler les potentialités offertes par le Label Unesco, avec les acteurs du monde alimentaire intéressés, et AgroBio Périgord en particulier.</p> <p>Lancer le Projet Alimentaire de Territoire, démarche durable souhaitée et soutenue par les collectivités locales.</p> <p>Travailler sur l'installation des jeunes en agriculture, dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire.</p> <p>Solliciter le SyCoTeB sur le bâtiment-témoin et l'étude sur le potentiel du puits canadien.</p>	
--	---	--	--

	<p>Collectivités dotées d'un Agenda 21 (Conseil départemental, Bergerac, Douville, Couze Saint Front, Saint Avit Sénieur). Collectivités « Bio Engagé » (Vélines, Saussignac) Charte « Zéro herbicides », CD 24</p> <p>Les collectivités locales souhaitent-elles lancer des démarches d'obtention de labels.</p> <p>Le Pays, représentant ses collectivités locales membres, s'est engagé dans une démarche durable avec le Projet Alimentaire de Territoire. C'est une démarche « développement durable ».</p> <p><i>Après discussion, le Groupe souhaite travailler sur cette thématique.</i></p> <p>6) Eriger un bâtiment-témoin avec matériaux et méthodes de construction durable</p> <p><u>Atouts :</u> Démarche Scot sur la moitié du Bergeracois Périmètre du Scot labellisé Territoire à Energie Positive Croissance Verte (TEPCV) Plan-Climat à l'échelle du Scot</p> <p><u>Réflexions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de maître d'ouvrage identifié sur ce projet. - Nécessité de faire une étude pour identifier et qualifier les terrains du Bergeracois adaptés à l'emploi de la technique du « Puits Canadien ». - Besoin d'information sur le bilan économique de ce type de bâtiment : réaliser une fiche pédagogique sur le coût d'un bâtiment durable. - Identifier les bâtiments utilisant du bois local. C'était une action qui pouvait être développée dans le cadre par la Charte forestière Sud Périgord. Or, celle-ci est à l'arrêt. <p><i>Après discussion, le Groupe souhaite interroger le SyCoTeB sur cette piste d'action.</i></p> <p>7) Label Unesco « rivière Dordogne, réserve de Biosphère » : en faire un levier de développement économique</p> <p><u>Atouts :</u> Epidor, porteur du Label, présent sur le territoire Le périmètre Unesco concerne la majorité du territoire Bergeracois un vaste territoire et un panel diversifié d'acteurs, publics et privés Actions en places ou en cours. Pays est repéré pour être un partenaire d'Epidor sur une action précise.</p> <p><u>Présentation du label par M. Raphaël Michau, Epidor (cf. document) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'usage de l'image de la Réserve de Biosphère n'est pas possible à des fins commerciales (logo Unesco sur des produits, des sites d'hébergements touristiques est interdit). - Usage public : signaler du patrimoine d'intérêt. Attention aussi à l'usage réglementé du logo. 		
--	---	--	--

	<p>Epidor a listé 3 types d'actions pouvant être mises en place (non limitatif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les engagements du Pays et des collectivités du Grand Bergeracois dans le cadre de la commande publique (circuit court pour les cantines scolaires par exemple) - Film expérientiel sur les acteurs économiques du Grand Bergeracois inscrits dans la philosophie de la réserve de biosphère - Les journées de la Réserve de biosphère dans le Grand Bergeracois (cycle de conférences ou de rencontres dans le Grand Bergeracois) <p><u>Réflexions :</u></p> <p>AgroBio Périgord est intéressée par la démarche Réserve de Biosphère et fait une proposition : dans une démarche de progrès, accompagner les viticulteurs en Agriculture Biologique à aller encore plus loin dans leurs pratiques, en terme de respect de l'environnement.</p> <p>Travailler sur une démarche de progrès qui concerne l'ensemble des agriculteurs et/ou qui concerne l'ensemble du périmètre Bergeracois.</p> <p>Cette démarche Unesco peut être un volet du Projet Alimentaire de Territoire.</p> <p><u>Autres pistes de réflexion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Association Initiative Biosphère (Epidor et EDF). Elle est dotée de 2 millions €, sur la période 2013-2015. Elle finance des projets pour l'amélioration de la qualité environnementale de la rivière. Souhait de renouveler l'association sur une nouvelle période de 3 ans avec des objectifs et une enveloppe identique. - AgroBio Périgord mène différents projets : instauration d'un GIEE sur les couverts végétaux, réflexion pour une route du vin bio, étude sur la diversité de la faune des sols. - En tourisme, le label Reserve de Biosphère est reconnu en Espagne et au Portugal. - En viticulture, le label « Bio Orchid » est reconnu en Allemagne. - Des Industries Agro-alimentaires récupèrent l'énergie produite par leurs activités et la transforment en chauffage de bâtiments. - Travailler sur la Vélo-Route Voie Verte, et mener des actions en faveur du Label. <p><i>Après discussion, cette piste d'action, en ce qui concerne le monde alimentaire, est ciblée par le Groupe.</i></p> <p>Conclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les 6 autres pistes d'actions peuvent s'intégrer dans une démarche Réserve de Biosphère. - Plusieurs pistes d'actions peuvent s'intégrer dans une démarche Projet Alimentaire de Territoire. 		
Questions diverses	Pas de questions diverses		